



# PRESENTATION DU TRESOR PUBLIC

Par M. KONE Adama

*Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique*

# SOMMAIRE

**INTRODUCTION**

**I- MISSIONS ET ORGANISATION**

**II- RESSOURCES HUMAINES**

**III- MANAGEMENT DES SERVICES**

**IV- QUELQUES PROJETS EN COURS**

**V- CONTRAINTES OPERATIONNELLES**

**CONCLUSION**

## INTRODUCTION

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) relève du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances.

La communication de ce jour vise à présenter succinctement le Trésor Public à travers ses missions, son organisation ainsi que les ressources humaines qui l'animent.

Cette présentation sera également l'occasion d'ouvrir une lucarne sur la politique managériale déployée au sein de l'institution puis d'évoquer quelques projets en cours.

# I

# MISSIONS ET ORGANISATION

## I-1 MISSIONS

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) assure globalement les missions de :

- gestion de la trésorerie de l'Etat ;
- gestion de la dette publique;
- tenue de la comptabilité de l'Etat, des EPN et des collectivités territoriales et d'en rendre compte;
- surveillance de l'application de la réglementation relative au secteur de la microfinance, des organismes de crédit et des assurances;
- collecte de l'épargne publique;
- définition de la politique monétaire et bancaire en liaison avec la BCEAO.

## I-2 ORGANISATION

La DGTCP est composée de :

- la Direction Générale :
  - le Directeur Général ;
  - 2 Directeurs Généraux Adjointes ;
  
- Services centraux non comptables :
  - Inspection Générale du Trésor ;
  - Directions centrales ;
  
- Postes comptables dont :
  - Postes comptables directs du Trésor ;
  - Postes comptables spéciaux.

## I-2-1 LES SERVICES CENTRAUX NON COMPTABLES

Les Services centraux non comptables exercent les fonctions de contrôle, de surveillance et d'encadrement.

Outre l'Inspection Générale du Trésor, il s'agit des 15 Directions centrales suivantes :

- Agence Judiciaire du Trésor ;
- Direction du Trésor ;
- Direction des Assurances ;
- Direction de la Dette Publique ;
- Direction de la Comptabilité Publique ;
- Direction de la Comptabilité Parapublique ;
- Direction des Etudes, des Méthodes et Organisation ;



- Direction de la Coordination Statistique ;
- Direction de la Formation ;
- Direction de la Documentation et des Archives ;
- Direction de la Communication et des Relations Publiques ;
- Direction des Systèmes d'Information ;
- Direction de la Microfinance ;
- Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux ;
- Direction de la Qualité et de la Normalisation.

## I-2-2 LES POSTES COMPTABLES

Au nombre de 564 à ce jour, les postes comptables se décomposent ainsi qu'il suit :

- 414 Postes Comptables Directs du Trésor ;
- 150 Postes Comptables Spéciaux.



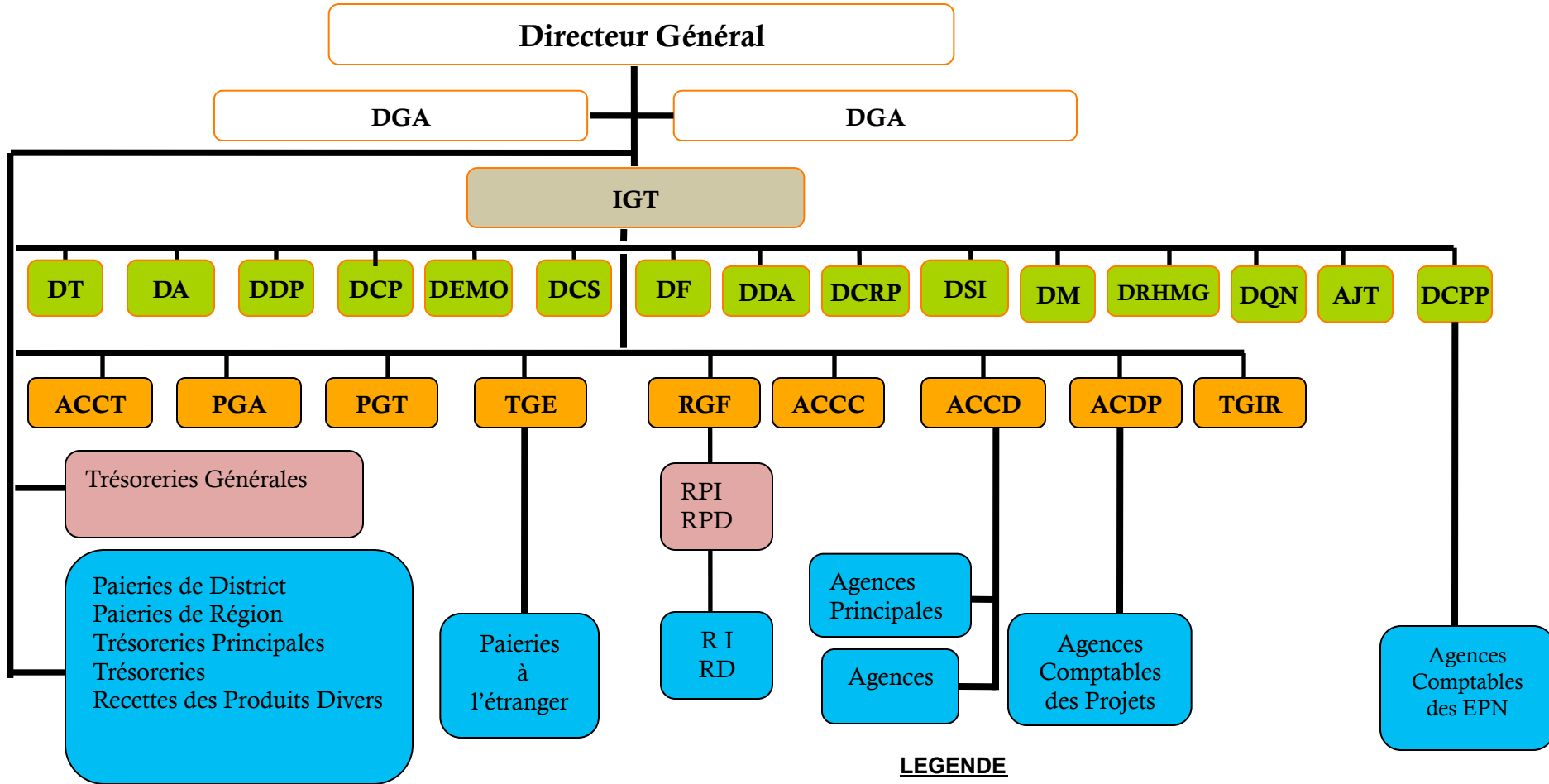
## LES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR

STRUCTURES	Observations	Nombre
<b>Postes Comptables Généraux</b> : ACCC; ACCD; ACCT; ACDP; PGA; PGT; RGF; TGE; TGIR (Exécutent les opérations de l'Etat à l'échelon central)		9
<b>Postes Comptables Supérieurs Déconcentrés</b>	<b>Trésoreries Générales</b> (En plus de leurs opérations, elles centralisent celles des postes comptables qui leur sont rattachés. Exemples: Yamoussoukro, Bouaké, Daloa, Abengourou, etc.)	49
<b>Postes Comptables Subordonnés Déconcentrés</b>	<b>Pairies de District</b>	2
	<b>Paeries de Région</b>	31
	<b>Trésoreries Principales</b>	53
	<b>Trésoreries Principales des Ministères</b>	4
	<b>Trésoreries</b>	63
	<b>Recettes des Produits Divers</b>	5
	<b>Paeries à l'Etranger</b>	48
	<b>Agences Comptables des EPN</b>	90
	<b>Agences Comptables des Projets</b>	41
	<b>Agence Principale ACCD</b>	1
	<b>Agences ACCD</b>	18
<b>TOTAL</b>	<b>414</b>	

## LES POSTES COMPTABLES SPECIAUX

<b>STRUCTURES</b>		<b>Nombre</b>
Direction Générale des Impôts	Recettes Principales des Impôts	12
	Recettes des Impôts	134
Direction Générale des Douanes	Recette Principale des Douanes	1
	Recettes des Douanes	3
<b>TOTAL</b>		<b>150</b>

# ORGANIGRAMME



## LEGENDE

- Direction Générale
- Inspection Générale
- Directions centrales
- Postes Comptables Généraux
- Postes Comptables Supérieurs Déconcentrés
- Postes Comptables Subordonnés Déconcentrés

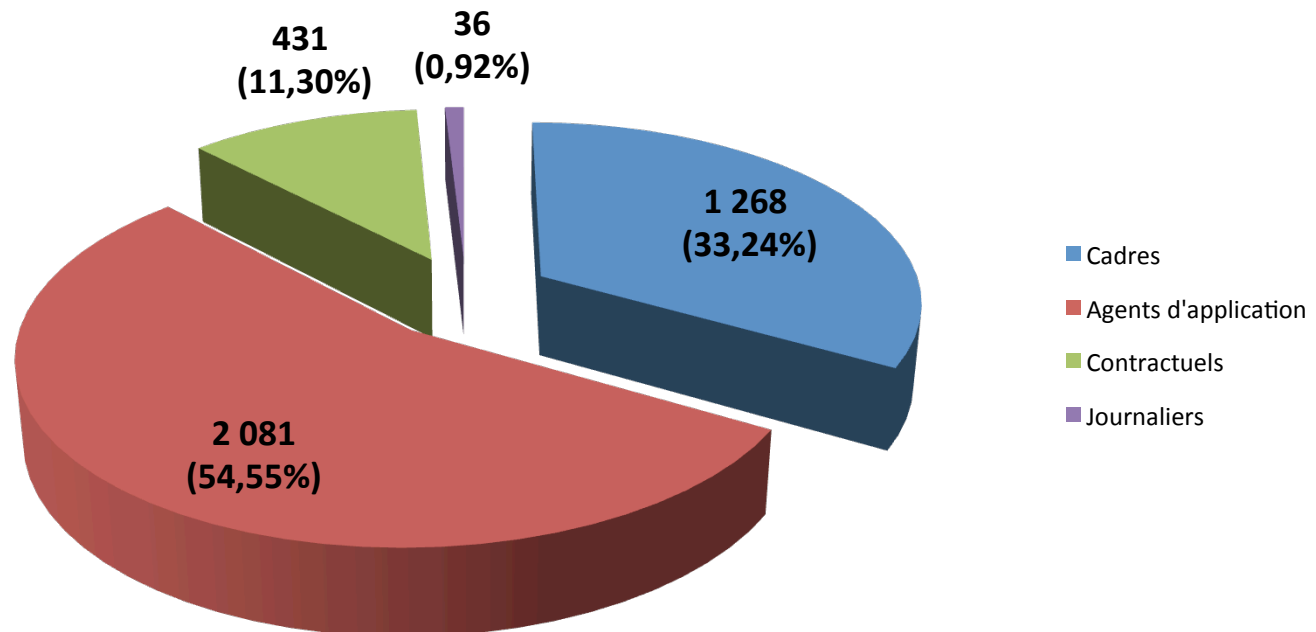
# II

# RESSOURCES HUMAINES

## II-1 Effectifs par catégories

Pour la conduite de nos missions, nous disposons d'un effectif de 3 816 agents réparti comme suit :

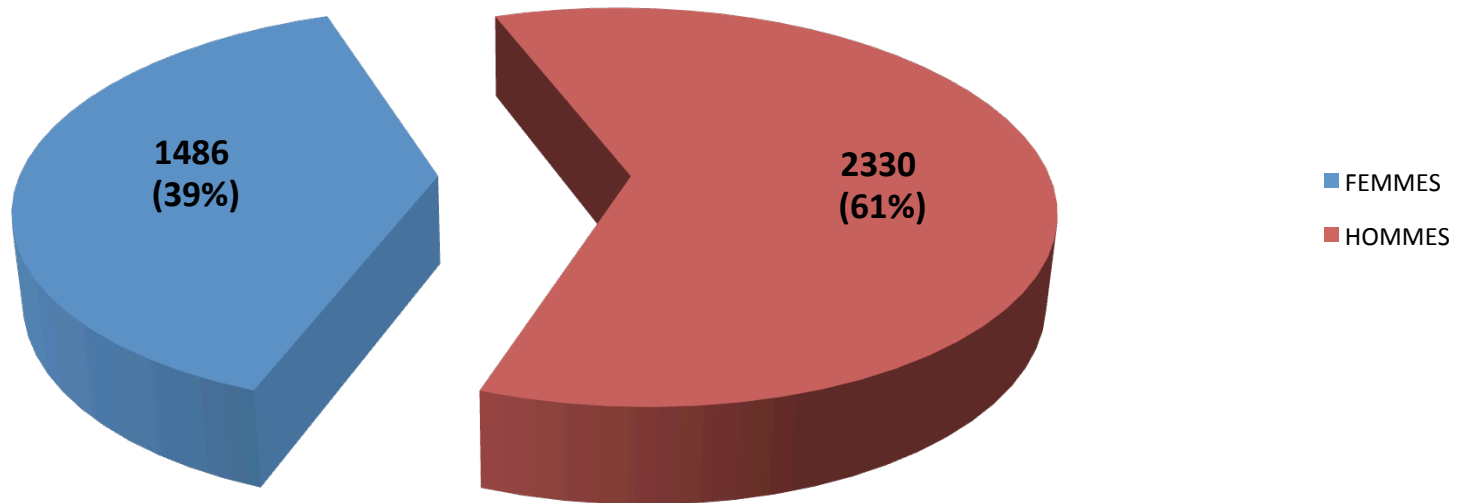
- Cadres : 1 268
- Agents d'application : 2 081
- Contractuels : 431
- Journaliers : 36



## II-2 Effectifs par genre

La répartition des 3 816 agents par genre se présente comme suit :

- 1 486 Femmes ( 39 %);
- 2 330 Hommes (61%).





# III

## MANAGEMENT DES SERVICES

Pour mener à bien les missions qui lui sont dévolues, la DGTCP œuvre constamment :

- à la planification, au suivi et à l'évaluation de l'action administrative ;
- au déploiement de la démarche qualité dans les services ;
- à la modernisation des outils et méthodes de travail ;
- à l'amélioration des conditions de travail des agents ;
- à la quête permanente de la performance des agents ;
- à la mise en place de cadres de concertation ;
- à la consolidation de la politique sociale.

## III-1 LA PLANIFICATION, LE SUIVI ET L'EVALUATION DE L'ACTION ADMINISTRATIVE

La planification de l'action administrative s'effectue à travers un Plan d'Actions annuel élaboré sur la base des diligences du Programme de Travail Gouvernemental et des orientations du Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances.

Le Plan d'Actions s'inspire également des instructions du Directeur Général.

Il fait l'objet d'un suivi hebdomadaire et d'une évaluation annuelle qui permettent à la Direction Générale de s'assurer de la bonne exécution des actions inscrites.

## III-2 LE DEPLOIEMENT DE LA DÉMARCHE QUALITÉ DANS LES SERVICES

Pour se hisser au rang des administrations de référence en Côte d'Ivoire, le Trésor Public s'est engagé dans la démarche Qualité.

Cela s'est traduit, au plan institutionnel, par la création d'un Conseil de la Qualité et de la Normalisation érigé plus tard en Direction de la Qualité et de la Normalisation.

Ce dispositif a abouti à :

- la certification ISO 9001 version 2000 de la Trésorerie Générale de Yamoussoukro, site pilote du projet Qualité, en 2008 ;

- la certification ISO 9001 version 2008 de l'Agence Comptable de la Dette Publique, en 2011.

Il a également permis à l'institution de se voir décerné plusieurs distinctions dont la plus récente et la plus prestigieuse est le Prix d'excellence 2013, Prix de la Meilleure Administration numérique de Côte d'ivoire.

Par ailleurs, afin de satisfaire, au mieux, les attentes légitimes de nos usagers/clients et partenaires, nous nous sommes dotés d'un Référentiel d'engagements de service.

Le strict respect de ce Référentiel garantit la qualité de nos prestations, améliore l'image et la crédibilité de notre institution, toute chose qui inspire confiance.

Je précise, à toutes fins utiles, que les engagements de service concernant l'accueil physique et téléphonique ont fait l'objet d'un Guide Pratique qui nous sert de bréviaire.

## III-3 LA MODERNISATION DES OUTILS ET METHODES DE TRAVAIL

### ➤ Les réformes du système d'information financière et comptable

Le Trésor Public a entrepris une réforme du système d'information financière et comptable qui a abouti :

- à l'adoption d'un progiciel de gestion comptable dénommé ASTER qui va permettre la production des états financiers tels que le bilan, le compte de résultats, etc.

ASTER permet, en fin d'année, de produire le Compte Général de l'Administration des Finances (CGAF).

- à la mise en application du logiciel d'automatisation de la comptabilité des Paieries à l'Etranger dénommé « Enclave » ;
- à l'automatisation de la comptabilité des Agences Comptables des Etablissements Publics Nationaux au moyen du « SIGEP ».

## ➤ La vulgarisation des procédures

Pour informer les usagers/clients sur nos procédures et permettre à nos collaborateurs de se les approprier, de nombreux documents et guides pratiques ont été édités : Guide du Payeur, Guide des Finances extérieures, Guide du consommateur en Assurance, Guide de Procédures des services du Trésor Public, Guide du Vérificateur, etc.





REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Ministère de l'Economie  
et des Finances

# GUIDE DU PAYEUR



Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail

MINISTRE D'ETAT,  
MINISTRE DE L' ECONOMIE  
ET DES FINANCES

# GUIDE DES FINANCES EXTERIEURES



DIRECTION GENERALE DU TRESOR  
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE





MINISTÈRE D'ÉTAT,  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Direction Générale  
du Trésor et de  
la Comptabilité Publique

Direction des Assurances

REPUBLIQUE  
DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail



# GUIDE DU CONSOMMATEUR EN ASSURANCE



JUIN 2003

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

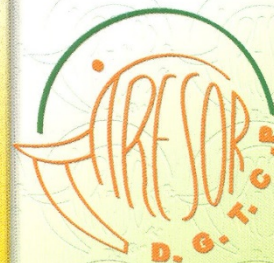


Union-Discipline-Travail

MINISTÈRE D'ÉTAT  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR  
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

# MANUEL D'INSPECTION DES INSTITUTIONS DE MICRO FINANCE



JUIN 2002







## III-4 L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS

Pour offrir de meilleures conditions de travail à nos collaborateurs , nous avons procédé à :

- l'informatisation de la quasi-totalité des postes comptables et services ;
- la construction de locaux modernes répondant aux standards de confort et de sécurité ;
- la réhabilitation des bâtiments les plus anciens.

## III-5 LA QUETE PERMANENTE DE LA PERFORMANCE DES AGENTS

Les initiatives ci-après ont été prises :

- la création d'un institut de formation et de renforcement des capacités ;
- l'adoption d'un Plan de carrière des Agents du Trésor Public ;
- l'élaboration d'un Code d'Ethique et de Déontologie ;
- la mise en place d'un Observatoire de l'Ethique et de la Déontologie ;
- l'instauration d'un Concours des Meilleurs Agents et du Meilleur Service du Trésor Public, etc.

Toutes ces actions sont destinées à promouvoir la culture institutionnelle et la gestion transparente des carrières tout en créant une saine émulation entre les agents.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

## CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DES AGENTS DU TRÉSOR PUBLIC

Avril 2012



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR  
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Avenue Terrasson de Fougères - Abidjan Plateau - Adresse: BP V 98 Côte d'Ivoire - Tél.: (225) 20 25 38 00 - Fax.: (225) 20 21 35 87  
Email: [info@tresor.gouv.ci](mailto:info@tresor.gouv.ci) - [www.tresor.gouv.ci](http://www.tresor.gouv.ci)

MINISTÈRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE,  
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR  
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail



## PLAN DE CARRIÈRE DES AGENTS DU TRÉSOR PUBLIC



2<sup>ème</sup> Édition - Juillet 2013

### III-6 LA MISE EN PLACE DE CADRES DE CONCERTATION

En vue de promouvoir le management participatif et la transparence, des cadres de concertation ont été créés.

Au nombre de ceux-ci, on peut citer :

➤ Le Comité de Direction du Trésor Public

Instance de concertation, de décision et d'information, il tient :

- des réunions hebdomadaires auxquelles participent les responsables de service d'Abidjan et les Chefs de circonscriptions financières de l'intérieur du pays, grâce à un système de visioconférence ;
- des réunions thématiques au cours desquelles sont abordés des thèmes spécifiques en rapport avec les missions de l'institution.

➤ Le Comité de Suivi des Titres d'Etat et Instruments de Financement (COSTEIF)

Le COSTEIF est chargé des questions de mobilisation des ressources sur le marché des capitaux. Son rôle consiste à planifier les interventions en fonction du profil de la dette et des tombées d'échéances et de suivre leur mise en œuvre.

Les activités du COSTEIF ont permis de réaliser les résultats suivants au titre des années 2013 et 2014 (à fin juin):



ANNEES INSTRUMENTS	2013			2014 (au 30 juin)		
	Prévisions	Réalisations	Ecart	Prévisions	Réalisations	Ecart
BONS DU TRESOR	211,9	448,8	236,9	170	184,2	14,2
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	184,8	218,6	33,8	120	61,8	-58,2
OBLIGATIONS DU TRESOR	410	195,9	-214,1	400	395,0	-5
<b>TOTAL</b>	<b>806,7</b>	<b>863,3</b>	<b>56,6</b>	<b>690</b>	<b>641,0</b>	<b>-49,0</b>

Au regard des résultats enregistrés et, pour atteindre les objectifs qui nous sont fixés, le défi consiste à trouver des mécanismes innovants (fonds commun de titrisation de créances, fonds islamiques, etc.) en vue d'assurer une mobilisation plus accrue des ressources sur le marché des capitaux.

➤ Le Comité de Suivi de la Dette Intérieure (COSDI) :

Il est chargé de veiller à un meilleur suivi de la dette intérieure. Le COSDI s'assure du paiement régulier, par priorité et par antériorité de la dette intérieure et procède à la centralisation des statistiques, toute chose qui lui permet de maîtriser l'information concernant la dette intérieure.

Malgré les efforts consentis par le Gouvernement, par nos services opérationnels et par le COSDI, l'apurement de la dette intérieure demeure une préoccupation majeure.

Le défi consiste à désengager l'Etat vis-à-vis de ses créanciers et donc à donner un souffle nouveau à l'économie nationale.

Dans ce cadre, un inventaire de la dette intérieure a été effectué et un schéma d'apurement a été proposé aux autorités compétentes.

Par ailleurs, pour trouver une solution structurelle pouvant aider à éviter l'accumulation des restes à payer, il nous paraît opportun de mettre en place un mécanisme pérenne de traitement de la dette intérieure.

A cet égard, un comité de réflexion a été mis en place dont les résultats des travaux seront affinés au cours d'un séminaire que nous entrevoyons d'organiser avant la fin de ce mois.

## ➤ Les Comités de trésorerie

Les comités de trésorerie ont pour mission de valider le plan de trésorerie et de déterminer les priorités dans le règlement des dépenses.

Ils existent tant à l'échelon central qu'à l'échelon déconcentré.

## III-7 LA CONSOLIDATION DE LA POLITIQUE SOCIALE

Elle se traduit par :

- la création d'une Sous-direction de l'Action sociale ;
- la mise en place d'instruments de solidarité et d'entraide du personnel (Fonds de Solidarité des Agents du Trésor, Assistance Mutuelle des Agents du Trésor de Côte d'Ivoire) ;
- la création de comités paritaires entre la Direction Générale et les syndicats;
- le soutien aux activités des structures associatives;
- la construction d'un Centre Médical.





# IV

## QUELQUES PROJETS EN COURS

## IV-1 LA MISE EN PLACE D'UN COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR (CUT)

Le souci d'une gestion optimale de la trésorerie disponible et d'une bonne anticipation des flux de trésorerie nous a conduit à envisager la mise en place d'un CUT logé à la BCEAO.

Sur ce compte, seront déposés tous les fonds publics (ressources de l'Administration centrale et des correspondants du Trésor).

Le CUT permettra d'avoir, en temps réel, une situation consolidée des disponibilités de l'Etat. C'est donc un outil essentiel pour une gestion active de la trésorerie.



## **IV-2 L'ELABORATION DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (TOFE) A PARTIR DE LA BALANCE GENERALE DES COMPTES DU TRESOR**

Pour se conformer au nouveau cadre harmonisé des finances publiques d'une part, et au Manuel des statistiques des finances publiques d'autre part, nous avons entrepris les travaux préparatoires à la production du TOFE à partir des données de la Balance Générale des Comptes du Trésor (BGCT).

## IV-3 LA REFORME DE LA GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE

Conformément aux standards internationaux en matière de gestion de la dette publique, nous avons engagé la restructuration de nos services en charge de la gestion de la dette.

Dans cette perspective, la Direction de la Dette Publique sera organisée selon la ligne front office, middle office et back office. Les textes consacrant cette nouvelle organisation ont été signés.

Désormais, toutes les activités liées à la gestion de la dette publique seront regroupées au sein d'une même entité.

## IV-4 LA DEFINITION D'UNE STRATEGIE DE GESTION DE LA DETTE A MOYEN TERME

Afin d'éviter de retomber dans le cercle vicieux du surendettement, une stratégie de gestion de la dette à moyen terme (2014-2017) a été élaborée en collaboration avec les bailleurs de fonds.

Elle présente les instruments d'endettement qui permettent de répondre au mieux aux besoins de financement de l'Etat aux moindres coûts et risques.

Ces besoins devraient être financés avec des emprunts extérieurs à hauteur de 60% et par des ressources intérieures à concurrence de 40%.

## IV-5 LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ET DE MAÎTRISE DES RISQUES

Pour prendre en compte, de manière appropriée, les risques significatifs inhérents à l'exécution de nos missions, il nous est paru nécessaire de mettre en place, dans nos structures, un dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité.

A cet effet, un site pilote a été choisi et les résultats de l'expérimentation ont été probants.

Aussi, sommes-nous en train de concevoir le cadre organique qui permettra de déployer le système dans l'ensemble des services du Trésor Public.

# V

## CONTRAINTE OPERATIONNELLES

## V-1 AU PLAN MATÉRIEL

IDENTIFICATION DES DIFFICULTES	QUANTITE	COÛT ESTIMATIF (FCFA)	ESQUISSES DE SOLUTIONS
Réhabilitation des Postes Comptables	27	10 124 999 974	projets inscrits au PIP 2015-2017 et en attente d'une couverture budgétaire
Construction de nouveaux Postes Comptables	22	10 966 848 985	
Sous équipement des services en matériel informatique	500	675 000 000	Enveloppe budgétaire sollicitée
Insuffisance du parc auto	164	2 622 600 000	Le DPE a été sollicité pour l'acquisition de nouveaux véhicules

## V-2 AU PLAN HUMAIN

IDENTIFICATION DES DIFFICULTES	EFFECTIF	ESQUISSE DE SOLUTIONS
Intégration des contractuels à la fonction publique	431	Le Trésor Public a sollicité la fonction publique pour l'organisation d'un concours spécial d'intégration

## CONCLUSION

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique constitue un acteur majeur dans la mise en œuvre des politiques publiques définies par le Gouvernement à travers notamment le Plan National de Développement.

Aussi, pour mieux jouer sa partition, a-t-elle entrepris des réformes institutionnelles et structurelles qui ont permis d'obtenir des résultats encourageants.

Cependant, elle reste confrontée à des contraintes opérationnelles auxquelles elle entend faire face, avec l'appui des autorités, afin de soutenir plus efficacement l'action Gouvernementale et partant, de contribuer à une croissance économique durable et à la consolidation de la cohésion sociale.



MERCI POUR VOTRE  
AIMABLE ATTENTION